

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : ER – année académique 2019-2020
Intitulé du module : Intégration 3
Code : S.ER.SO.2473.F19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenu : pas de modification.

Modifications des formes d'enseignement :

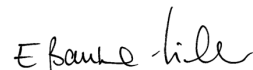
- Activités à distance asynchrones et synchrones.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Plusieurs dossiers à rendre aux dates initialement communiquées comme prévu, mais les pénalités dues aux absences aux séminaires menés à distance ne seront pas appliquées. Présentations orales en présentiel remplacées par des présentations enregistrées à visionner par les autres étudiant·e·s avant les séminaires à distance.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice